



Prophyl® S

L'essentiel biosécurité

**EFFICACE À 2 %**

sur oocystes de protozoaires

**EFFICACITÉ PROUVÉE SUR MYCOBACTERIUM**

à 1,5% selon la norme EN 14204

**EFFICACE À 2 %**

- en 1 mn à 10°C (pédiluves)
- en 5 mn à 10°C (véhicules de transport)

**DÉSINFECTANT À LARGE SPECTRE**

bactéricide, levuricide, fongicide, virucide, mycobactéricide, cryptosporicide et coccidiocide

Prophyl® S est le biocide essentiel pour la mise en place de barrières de biosécurité dans tous types d'élevage et particulièrement en situation sanitaire à risque. Il permet de lutter contre tous types de pathogènes, y compris ceux qui sont impliqués dans les diarrhées néonatales. Il reste actif même en présence de matière organique. Prophyl® S est un désinfectant large spectre, bactéricide, levuricide, fongicide, virucide, mycobactéricide, également efficace à 2% en 4h sur les oocystes de protozoaires (coccidies genre *Eimeria* et *Cryptosporidium parvum*).

Caractéristiques

Combinaison synergique d'un composé phénolique chloré (Chlorocrésol) et d'acide glycolique :

- Propriétés désinfectantes : les propriétés lipophiles du chlorocrésol associées au pouvoir kératolytique de l'acide glycolique permettent à Prophyl® S de détruire tous types de micro-organismes mais aussi de façon significativement plus efficace les micro organismes protégés par des parois importantes (bactéries Gram-, champignons, oocystes, ...) et de rester actif même en présence de matière organique.
- Propriétés surfactives : un pouvoir mouillant et émulsionnant dû au tensio-actif confère à Prophyl® S une propriété d'imprégnation des matières organiques limitant ainsi une dissémination des micro organismes lors du nettoyage mécanique.
- Le pH acide optimise les propriétés désinfectantes du produit.

Composition

Concentré soluble liquide contenant :

- Chlorocresol (CAS 59-50-7) : 17,0 % (m/m)
- Acide Glycolique (CAS 79-14-1) : 4,9 % (m/m)

Propriétés physico-chimiques

- Etat physique : liquide bleu
- Odeur : odeur phénolique caractéristique
- Densité à 20 °C : 1,065
- pH du produit pur : 2,3
- pH à 1 % : 4,5
- pH à 2 % : 3,5

Efficacité**Désinfection des bâtiments et matériels d'élevage (TP3)**

- **Bactéricide** (4 souches de référence) : **1,0 %** (1:100) selon EN 14349, 10 °C, 30 mn, saleté élevée
- **Levuricide** (*Candida albicans*) : **1,0 %** (1:100) selon EN 16438, 10 °C, 60 mn, saleté élevée
- **Fongicide** (*Aspergillus brasiliensis*) : **1,5 %** (1:67) selon EN 16438, 10 °C, 60 mn
- **Mycobactéricide** (*Mycobacterium avium*) : **1,5 %** (1:67) selon EN 14204, 10 °C, 60 mn
- **Activité virucide** selon EN 14675 :
 - **Virus nus** : Enterovirus bovin de type I (ECBO) à 2% en 30 mn, Parvovirus bovis à 2% en 30 mn, Fièvre Aphteuse à 1% en 30 mn
 - **Virus enveloppés** : Grippe Aviaire (H1N1) à 1% en 5 mn, BVD à 1,5% en 5 mn, Maladie de Newcastle à 0,2% en 30 mn
- **Cryptosporicide et Coccidiocide** : **2,0 %** (1:50) Souches : *Cryptosporidium parvum* et *Eimeria spp.* selon méthodologie DVG de test d'efficacité anticoccidienne conforme au guide de l'ECHA et conduit par un laboratoire BPL indépendant - 20°C - 4h / 10°C - 6h

Mode d'emploi

Utiliser Prophyl® S à chaque vide sanitaire.

Première désinfection

Pulvérisation des surfaces, désinfection bactéricide, levuricide, fongicide, mycobactéricide et virucide

- Diluer Prophyl® S de 1 à 2 % dans l'eau, selon l'effet recherché, soit 1 à 2 L pour 100 L de solution.
- Pulvériser la solution sur les surfaces (murs, sols et plafonds) et matériels en basse pression à raison de 200 à 300 ml par m² (à la limite du ruissellement).
- Laisser agir de 30 à 60 mn selon l'effet recherché.
- Augmenter le temps de contact en cas de température basse.

Prévention Coccidies et Cryptosporidies

Préparer une solution de Prophyl® S à 2 %. Pulvériser les sols et les murs préalablement nettoyés (à hauteur des animaux) à raison de 0,4 L par m² de surface sur sols béton et à raison de 0,5 L par m² de surface sur les sols en terre battue. Laisser agir 4 h minimum à 20 °C.

- Recommandation : appliquer Prophyl® S sur les niches et les cases à veaux. Un vide sanitaire régulier est nécessaire pour éliminer les parasites.

Trempeage du petit matériel

Préparer une émulsion de Prophyl® S de 1 à 2 % selon l'effet recherché, soit de 1 à 2 L pour 100 L d'eau.

- Plonger les matériels et petits équipements propres dans la solution.
- Brosser les matériels et équipements.
- Laisser agir 30 à 60 mn selon l'effet recherché. Rincer à l'eau.
- Augmenter le temps de contact en cas de température basse.

Sols et abords des bâtiments

Préparer une solution de Prophyl® S à 2 %. Pulvériser la solution à raison de 300 à 500 ml par m².

Pré désinfection en situation sanitaire à risque

Pulvériser à basse pression la solution de Prophyl® S à 2 %, à raison de 300 ml à 500 ml par m² directement sur les surfaces, préalablement à toute intervention. Laisser agir 12 à 24 h puis nettoyer à haute pression et procéder à une désinfection par pulvérisation.

Pédiluves et rotoluves

Préparer une émulsion de Prophyl® S à 2 % soit de 2 L pour 100 L d'eau.

- Utiliser une solution de Prophyl® S à 2% : 2 L pour 100 L de solution.
- Prévoir des pédiluves d'une capacité approximative de 10 à 15 L avec une hauteur minimum de 10 cm.

Remplir les pédiluves avec la solution Prophyl® S et les placer à l'entrée de chaque bâtiment, à l'abri des intempéries.

- Laisser agir la solution pendant 1 mn à 10°C minimum.

- Changer la solution désinfectante une à deux fois par semaine, en fonction de la charge organique de la solution.

Rotoluves : la taille recommandée est de 15 à 20 cm de haut, 4 à 6 m de long et 4 m de large.

Les véhicules doivent traverser lentement le rotoluve afin d'éviter tout débordement.

Changer la solution désinfectante une ou deux fois par semaine en fonction de la charge organique de la solution.

Désinfection des véhicules de transport d'animaux

Les véhicules doivent d'abord être nettoyés avec une solution détergente. Bien rincer le détergent avant l'application de Prophyl® S.

- Utiliser Prophyl® S à 2% : 2 L de Prophyl® S pour 100 L de solution.
- Pulvériser la solution sur le véhicule à raison de 200 à 400 ml par m², à la limite de ruissellement.
- Laisser agir 5 mn minimum à 10°C.

Réglementaire

- Biocide TP3
- Non classé au transport (ADR)
- Non classé dangereux pour l'environnement selon la réglementation CLP
- Non concerné par les limites de stockage ICPE

Présentations

Carton de 12 bidons de 1 L

Carton de 4 bidons de 5 L

Bidon de 20 L

Fût de 60 L

Fût de 200 L



Conditions de stockage et utilisation

- Se conserve 3 ans dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
- Ne pas réutiliser l'emballage.
- Nettoyer les matériels d'application à l'eau.
- Ne pas appliquer sur les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.
- Prophyl® S s'applique avec les équipements de protection standards : combinaison étanche recouvrant l'ensemble du corps, des gants et des lunettes de sécurité.
- Bien refermer le bidon après chaque utilisation.
- Utiliser les biocides avec précautions. Consulter la fiche de sécurité et l'étiquette avant toute utilisation.
- Usage réservé aux professionnels.

